

NANTES-centre : piste cyclable le long tramway vers le sud et Rezé, après arrêt Mangin à droite, rond-point à droite, au Y à gauche bd Goulin vers MIN, juste après passage sous pont à gauche vers Rezé pour vélos (km2), pont SNCF de Pornic cyclable, au sortir du pont à droite, au T à droite, passer sous le Pont des 3 Continents et à droite rue Basse-Île - Trentemoult (km5) suivre parcours Loire A Vélo - avant grand rond-point à droite rue Île Chupin - traverser grand rond-point suivant en face et à droite et à droite "piste cyclable obligatoire" - traverser 2 routes - au sortir de la piste à droite, traverser au-dessus 4 voies - BOUGUENAIS (km10) en face route de Paimbœuf - après 3ème rond-point à gauche rue Planty vers Bouaye (km11) - l'Épine Verte en face, au rond-point à gauche (km15) descendre - au feu à droite (km16) - BOUAYE (km18) tout droit D751A piste cyclable - au rond-point en bas : en face petite route (km20) la Haute-Galerie, 2 ronds-points à droite, passer au dessus D751 - SAINT-LÉGER-LES-VIGNES (km21) en bas droite et gauche D751A - PORT-SAINT-PÈRE 3ème à droite après l'église vers Le Pellerin, rond-point à droite (km23), 1ère gauche D103 vers Le Pellerin - étangs de Briord (km26.5) à droite D280 vers Le Pellerin - au T à droite D80 (km28) - Pilon, sortie hameau au calvaire à gauche petite route vers Cheix (km29) - juste après le calvaire et l'allée du château à gauche vers Cheix (km30) - la Tancherie tout droit - CHEIX-EN-RETZ (km32) à droite et à droite D128 - 1er rond-point tout droit, rond-point D723 tout droit (km33) et 1ère à droite vers aéromodélisme puis tout droit- au T à droite D58 (km34,5) - le Grand Chemin tout droit - LE PELLERIN descendre à gauche, prendre le bac (km37) - le Paradis tout droit D91 - COUËRON (km40) à droite vers le bourg D107 puis suivre LAV vers Nantes D107 - NANTES-centre (km55.5, D+ 300m)